

**COMMUNE DE MAILLY CHAMPAGNE
PLAN LOCAL D'URBANISME
APPROBATION**

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'Urbanisme et notamment ses articles L.153-11 à L-153-26,

Vu la Loi n°2021-160 du 15 février 2021 prorogeant l'état d'urgence sanitaire,

Vu l'ordonnance n°2020-391 du 1^{er} avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de Covid-19,

Vu l'arrêté préfectoral du 15 septembre 2016 modifié portant création de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu l'arrêté préfectoral du 28 octobre 2019 relatif à la composition du Conseil communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu les statuts de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu le Schéma de Cohérence Territoriale de la Région de Reims approuvé le 17 décembre 2016,

Vu la délibération du Conseil municipal de Mailly Champagne n° 63/2014 du 4 novembre 2014 prescrivant l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) et fixant les modalités de concertation,

Vu le débat organisé le 7 juin 2016 au sein du Conseil municipal de Mailly Champagne sur les orientations générales du Plan d'Aménagement et de Développement Durable,

Vu la délibération du Conseil municipal de Mailly Champagne n° 04/2017 du 7 février 2017 donnant l'accord à la communauté urbaine du Grand Reims pour la poursuite et l'achèvement des procédures d'évolution du PLU de la commune,

Vu sa délibération n°CC-2017-107 du 27 mars 2017 acceptant la poursuite et l'achèvement des procédures du PLU de Mailly Champagne,

Vu les éléments du porter à connaissance transmis par le représentant de l'Etat dans le département,

Vu la délibération du Conseil municipal de Mailly Champagne n°24/2019 du 8 juillet 2019 émettant un avis favorable sur le bilan de la concertation et l'arrêt de projet d'élaboration du PLU,

Vu sa délibération n°CC-2019-225 du 26 septembre 2019 tirant le bilan de la concertation et arrêtant le projet d'élaboration du PLU de la commune,

Vu les avis des personnes publiques consultées sur le projet de PLU arrêté en application du code de l'urbanisme,

Vu l'avis de la Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels Agricoles et Forestiers (CDPNAF) du 10 décembre 2019,

Vu l'avis de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale du Grand Est du 10 janvier 2020,

Vu l'arrêté de la présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims du 28 septembre 2020 portant ouverture et organisation de l'enquête publique sur le projet d'élaboration de PLU,

Vu l'enquête publique qui s'est tenue en mairie du 2 novembre au 5 décembre 2020,

Vu le procès-verbal de synthèse transmis par le commissaire enquêteur le 11 décembre 2020,

Vu le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur émettant un avis favorable suite à l'enquête publique,

Vu la délibération du Conseil municipal de Mailly Champagne n°04/2021 du 1^{er} février 2021 émettant un avis favorable sur le dossier d'approbation du PLU de la commune,

Vu le projet de PLU,

Considérant que les remarques émises par les personnes publiques associées et les résultats de ladite enquête publique justifient des adaptations mineures au projet d'élaboration du PLU, annexées à la présente,

Vu le passage en Conférence de territoire Vesle et Coteaux de la Montagne de Reims

Vu l'avis du bureau communautaire du jeudi 18 mars 2021,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'approuver le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Mailly Champagne tel qu'annexé,

La délibération fera l'objet d'un affichage en mairie de Mailly Champagne et au siège de la communauté urbaine pendant un mois. Mention de cet affichage sera, en outre, inséré en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département,

Le dossier de PLU approuvé sera tenu à la disposition du public en mairie de Mailly Champagne aux jours et heures habituels d'ouverture, ainsi qu'à la sous-préfecture de l'arrondissement de Reims,

Les documents listés ci-après font partie intégrante de la délibération transmise au contrôle de légalité :

- le rapport de présentation,
- le projet d'aménagement et de développement durable,
- les orientations d'aménagement et de programmation,
- le règlement d'urbanisme,
- plan de zonage a,
- plan de zonage b,
- annexes,
- plan des servitudes,
- plan assainissement A,
- plan assainissement B,
- plan réseau AEP.

PLU de Mailly Champagne
2021

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

PLU de Mailly Champagne
2021

Pour la Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 208

Présent(s) : 182

Représenté(s) : 5

Votant(s) : 187

Excusé(s) : 21

Absent(s) : 0

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE URBAINE
DU GRAND REIMS

SEANCE DU JEUDI 25 MARS 2021

Le jeudi 25 mars 2021 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du vendredi 19 mars 2021, s'est réuni en visioconférence, sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims.

Étaient présents :

M. Azzedine AIT-IHADDADENE, M. Xavier ALBERTINI, Mme Badia ALLARD, M. Jean-Marie ALLOUCHERY, M. Paul-Vincent ARISTON, M. Bruno ARIZZI, M. Franck ASSELIN, M. Jean-Robert AUGUSTE, Mme Maryline BAILLY, M. Edouard BARON, Mme Caroline BARRÉ, M. Patrice BARRIER, Mme Marie-Hélène BASTOGNE, Mme Katia BEAUJARD, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Patrick BEDEK, M. Marcel BENCIVENGO, M. Christian BERLOT, Mme Florence BERTHON, Mme Laurence BILLY, M. Raphaël BLANCHARD, M. Francis BLIN, Mme Brigitte BLONDEAU, M. Christophe BLOT, M. Bertrand BOILLY, M. Romain BONHOMME, M. Denis BOUVILLE, M. Thierry BRIANÇON, Mme Gabrielle BRICOUT, M. Francky CARON, M. Philippe CHARDONNET, M. Fabien CHARPENTIER, M. David CHATILLON, Mme Valérie CHAUMET, M. Hervé CHEF, M. Conrad CHER, M. Cédric CHEVALIER, Mme Catherine CHOPART, M. Jacky CHOPIN, M. Patrice CHRETIEN, M. Dany CHRISTOPHE, Mme Cécile CONREAU, M. Christophe CORBEAUX, Mme Catherine COUTANT, Mme Sarah DA COSTA, M. Nicolas DARGENT, M. Alain DE CEULENEER, M. Frédéric DECHAMPS, M. Eric DELFORGE, Mme Marie DEPAQUY, Mme Laurence DEPLAINE, M. Thierry DESIRA, Mme Anny DESSOY, M. Gilles DESSOYE, Mme Anne DESVERONNIERES, Mme Charlotte D'HARCOURT, M. Robert D'HARCOURT, M. Sébastien DOLÉ, M. Alban DOMINICY, Mme Touria DOUAH, M. Thomas DUBOIS, M. Martial DUPIN, Mme Patricia DURIN, M. Cyrille DUTERNE, M. Jean-Louis FARARD, M. Jérôme FORTIER, M. Jean-Pierre FORTUNÉ, Mme Evelyne FRAEYMAN-VELLY, M. Régis FRANCKUE, M. Claude GACHET, Mme Audrey GARDEBLED, M. Pascal GARNOTEL, Mme Laurence GARUS, M. Pierre GEORGIN, Mme Isabelle GERARD, M. Damien GIRARD, M. Laurent GOBINET, M. Stéphane GOMBAUD, M. Charles GOSSARD, M. Jean-Jacques GOUAULT, Mme Patricia GRAIN, M. Jean-Pierre GRISOUARD, M. Vincent GUY, M. Nicolas HABARE, M. Pascal HARLAUT, M. Dominique HENIN, M. Serge HIET, M. Alain HIRAUT, M. Michel HUTASSE, M. André JACOB, Mme Jeanne JACQUET, M. Franck JACQUET, Mme Muriel JACQUIOT, M. Thierry JOBART, Mme Martine JOLLY, M. Michel KELLER, M. Pascal LABELLE, M. Stéphane LANG, Mme Chantal LANTENOIS, Mme Cathy LAURIN, Mme Bénédicte LE PANSE, M. Guy LECOMTE, M. Dominique LEDEME, M. Eric LEGER, M. Antoine LEMAIRE, M. Frédéric LEPAN, M. Julien LEPITRE, Mme Maryse LEQUEUX, Mme Marie-Claire LESIEUR, M. Jean LETISSIER, M. Pierre LHOTTE, Mme Zabbaou LIMAN, M. Thibault LOCQUARD, Mme Jacqueline LOPATA, M. Pascal LORIN, Mme Colette MACQUART, M. Christophe MAHUET, Mme Catherine MALAISÉ, Mme Véronique MARCHET, M. Jean MARX, M. Frédéric MASSONOT, M. Claude MAUPRIVEZ, M. Emmanuel MAZINGUE, M. Jean MICHEL, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Guy MOUCHEL, M. François MOURRA, M. Patrice MOUSEL, M. Francis MUNIER, Mme Marie-Bernadette NEYRINCK, M. Arnaud NININ, M. Franck NOEL, M. Dimitri OUDIN, Mme Annie PERRARD, M. Jean-Claude PHILIPOT, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Claude PIQUARD, M. Jean-Christophe POINS, M. Kevin PONCIN, Mme Sylvie PORET, M. Dominique POTAR, Mme Aline POUDRAS, Mme Nadine POULAIN, M. Eric QUENARD, Mme Evelyne QUENTIN, Mme Marie-Noëlle RAINON, M. Pierre REANT, M. Germain RENARD, M. Guy RIFFÉ, M. Arnaud ROBINET, Mme Anne-Sophie ROMAGNY, Mme Marie-Inès ROMELLE, M. Jean-Pierre RONSEAUX, M. Mario ROSSI, Mme Claudine ROUSSEAU, Mme Monique ROUSSEL, M. Jean-Marc ROZE, Mme Marie ROZE, M. Bernard SAINTOT, M. Philippe SALMON, M. André SECONDE, Mme Armelle SIMON, M. Michel SUPPLY, Mme Mounya TAGGAE, M. Patrick TCHANGA, M. André TETENOIRE, M. Freddy THOMAS, M. Alain TOULLEC, M. Léo TYBURCE, M. Daniel VAQUETTE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Marcel VERGEZ, M. Vincent VERSTRAETE, M. Alain WANSCHOOR, M. Philippe WATTIER, M. Bernard WEILER, Mme Marie BETTON (suppléant de M. Franck BAILLY), M. Fabrice CHRISTOPHE (suppléant de M. Denis LHOTELAIN), M. Emmanuel RUBE (suppléant de M. Alain MICHELON)

Étaient représenté-e-s :

M. François BARONNET a donné pouvoir à Pascal LORIN, M. Charles GERMAIN a donné pouvoir à Véronique MARCHET, Mme Agathe MOUGENOT a donné pouvoir à Bénédicte LE PANSE, Mme Silvana SAHO-NUZZO a donné pouvoir à Catherine CHOPART, M. Yann VELLY a donné pouvoir à Mario ROSSI

Étaient excusé-e-s :

M. Eric AMMEUX, M. Jacques AMMOURA, M. Jean-Pierre ARNAUD, M. Raymond AYALA, Mme Nathalie BELAMY, M. Vincent BENNEZON, M. Nicolas CARNOYE, M. Bruno COCHEMÉ, Mme Valérie CORDEBAR, M. Jean-Luc DUBOIS, Mme Kim DUNTZE, M. Eric MALTOT, M. Tarik MAZOUJ, M. Patrice MOREL, M. Christophe PATINET, M. Denis PONCELET, M. Jean-Luc SENE, M. Michel SICRE, M. Patrick SIMON, M. Bernard THIERY, M. Jean-Marie VIEVILLE

Secrétaire : Dimitri OUDIN

Vice Secrétaire : Mounya TAGGAE

Votes :

Pour : 187

Contre : 0

Abstention : 0